



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

**Commissions réunies des Affaires sociales
et de la Santé**

Convocation¹

Mercredi 21 mars 2012 – 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Ordre du jour

- 1. Rapport d'activités du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé pour l'année 2010**, transmis au Parlement francophone bruxellois conformément à l'article 6 du décret du 17 février 2006 modifiant le décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé
52 (2011-2012) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Présentation du rapport et discussion.

2. Divers

Composition de la commission des Affaires sociales

Présidente : Mme Fatoumata Sidibé,
Vice-présidents : Mme Mahinur Ozdemir, M. Alain Maron.

Membres effectifs :

PS : Mmes Michèle Carthé, Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban.
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, MM. Vincent Lurquin, Alain Maron.
MR : Mme Marion Lemesre, M. Gaëtan Van Goidsenhoven.
cdH : M. Pierre Migisha, Mme Mahinur Ozdemir.
FDF : Mmes Gisèle Mandaila, Fatoumata Sidibé.

Membres suppléants :

PS : MM. Mohammadi Chahid, Ahmed El Ktibi, Alain Hutchinson, Mme Anne-Sylvie Mouzon.
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mmes Anne Herscovici, Zakia Khattabi, M. Jacques Morel.
MR : Mme Anne-Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin, Mme Jacqueline Rousseaux.
cdH : MM. Hervé Doyen, Ahmed El Khannouss, Joël Riguelle.
FDF : Mmes Cécile Jodogne, Isabelle Molenberg, Caroline Persoons.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Composition de la commission de la Santé

Président : M. Bea Diallo.

Vice-présidents : M. Jacques Morel, Mme Jacqueline Rousseaux.

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, Mmes Catherine Moureaux, Olivia P'tito.

Ecolo : Mmes Dominique Braeckman, Anne Herscovici, M. Jacques Morel.

MR : M. Jacques Brotchi, Mme Jacqueline Rousseaux.

cdH : MM. André du Bus de Warnaffe, Pierre Migisha.

FDF : Mmes Béatrice Fraiteur et Martine Payfa.

Membres suppléants :

PS : Mmes Sfia Bouarfa, Caroline Désir, MM. Jamal Ikazban, Mohamed Ouriaghli.

Ecolo : Mmes Céline Delforge, Zakia Khattabi, MM. Vincent Lurquin, Vincent Vanhalewyn.

MR : M. Willem Draps, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin.

cdH : Mmes Danielle Caron, Julie de Groote, M. Joël Riguelle.

FDF : M. Emmanuel De Bock, Mmes Gisèle Mandaila, Isabelle Molenberg.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).